

La FRMD Canada lance une bourse de formation clinique et de recherche de deux ans

La FRMD Canada est heureuse d'annoncer qu'elle accepte dès maintenant les demandes pour une bourse de formation clinique et de recherche de deux ans qui vise à soutenir la formation de médecins possédant des compétences exceptionnelles pour les préparer en vue de leur carrière clinique dans le domaine des troubles du mouvement avec un accent sur la dystonie et une compétence particulière dans l'utilisation des toxines botuliques.

Ce programme a pour objectif d'encourager la croissance et l'appui dans le domaine des troubles du mouvement au Canada, mettant l'accent sur la dystonie pour soutenir les personnes atteintes de cette maladie. La citoyenneté canadienne n'est pas une exigence. Toutefois, au moment de la sélection, les candidats qui manifestent leur intention d'exercer leurs activités au Canada seront privilégiés.

Admissibilité

Les candidats doivent œuvrer dans des établissements qui ont des programmes de formation déjà bien établis et qui sont dotés des ressources appropriées pour offrir à la fois une formation clinique et de recherche dans le domaine de la dystonie, incluant l'utilisation de la toxine botulique de type A ou type B dont l'utilisation est approuvée au Canada.

Le candidat doit avoir dans l'établissement un mentor qui possède une expertise dans le domaine de la dystonie et qui développera un plan de mentorat pour le boursier. Pour être admissible, un établissement doit fournir des renseignements sur le milieu de formation, le programme de cours, les ressources disponibles et l'exposition prévue aux personnes atteintes de dystonie.

Examen et sélection

Toutes les demandes seront examinées par les membres du comité de sélection de la bourse de formation clinique de la FRMD Canada. Les critères examinés aux fins de la sélection sont les suivants :

- le candidat;
- le mentor du candidat;
- le plan de mentorat proposé;
- la pertinence pour le domaine des troubles du mouvement, avec un accent particulier sur la dystonie;
- la capacité et l'intention du candidat d'exercer ses activités au Canada après la durée de la bourse.

Les demandes pour la bourse, dont le début est prévu pour **juillet 2021**, doivent être présentées par voie électronique à la FRMD Canada au plus tard le **21 décembre 2020**.

Le boursier choisi recevra une bourse de 55 000 \$ par année. Les coûts indirects institutionnels sont interdits. La bourse est d'une durée de deux ans.

Exigences en matière de présentation de rapports

La personne choisie pour recevoir cette bourse de formation clinique et de recherche sera tenue de présenter un rapport écrit de deux pages décrivant en détail les apprentissages et les observations clés réalisés au cours de la première année de la bourse. Ce rapport devra être présenté le 1^{er} juillet 2022. Le rapport final devra être présenté trois mois après la fin de la bourse prévue le 30 juin 2023.

Pour de plus amples renseignements et obtenir les documents de demande, veuillez communiquer avec Archana Castelino à archanacastelino@dystoniacanada.org